République française

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 11 décembre 2024

2024/ ....

Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

M. NOUVEAU Michel

Mme PONTET Annie

M. RIVET Jean-Philippe

M. SILVESTRE Claude

Mme STELLA Aurore

M. SINTES Patrick

M. VOURET Eric

Mme PIERI Julia

M. PETTAVINO Jean-Pierre

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice: 55

Présents: 31 Suffrages exprimés : 45 45 Absents: 24 - dont POUR: Absents AVEC pouvoir 14 - dont CONTRE: 0 0 Absents SANS pouvoir 10 Nombre d'abstention(s):

#### Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth Mme GIRARD Nicole Mme ANGELETTI Frédérique Mme GREGOIRE Sylvie Mme ARAGONES Claire M. JUSTINESY Gérard M. BATOUX Philippe M. KITAEFF Richard M. CARLIER Roland M. LE FAOU Michel M. COURTECUISSE Patrick Mme LION-PESQUIES Christine Mme CRESP Delphine M. MASSIP Frédéric M. DECHER Martine Mme MONFRIN Marie-Josée Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa M. MOUNIER Christian M. GERAULT Jean-Pierre Mme NALLET Christine

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain

Mme AUDIBERT Danielle Mme BASSANELLI Magali Mme BLANCHET Fabienne

M. BOREL Félix M. BOURSE Etienne Mme BUCHACA Sophie

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane

Mme CLEMENT Marie-Hélène

M. DERRIVE Eric Mme JEAN Amélie M. JUNIK Pascal M. LIBERATO Fabrice Mme PAIGNON Laurence

## Absents excusés :

Mme DAUPHIN Mathilde Mme MILESI Véronique Mme ROUX Isabelle M. SEBBAH Didier

ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard

ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa

ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCH, ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSE Patrick ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

## Absents non-excusés:

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. ROUSSET André
M. SELLES Jean-Michel

#### Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



République française 2024/.... Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 11 décembre 2024

# N° 2024-207

<u>PETITE ENFANCE</u> – Renouvellement de la convention pluriannuelle avec la crèche associative La Marelle - Lauris

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles R 2324-17 et R 2324-29;
- Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration;
- Vu la loi 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, et notamment son article 59 définissant la subvention:
- Vu le décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi 2000-321 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques;
- Vu la circulaire 5811/SG du 29 septembre 2015 définissant les nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020;
- Vu la délibération n°2020/176 relative au renouvellement de la convention pluriannuelle avec l'association la Marelle, gestionnaire de l'EAJE de Lauris;
- Vu la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n°2021/04 conclue entre LMV et l'association La Marelle;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 27 novembre 2024.

Depuis la création de LMV Agglomération, l'association La Marelle gère la crèche située sur la commune de Lauris selon les modalités définies et actées dans une convention partenariale pluriannuelle.

Dans ce cadre, LMV verse une subvention annuelle de fonctionnement conformément à la Convention Territoriale Globale (31 k€ en 2024 et prévisionnel 2025 : 23.5 k€).

En raison d'un bonus de territoire favorable aux signataires de la Convention Territoriale Globale, la participation de LMV est en baisse.

Il est proposé de renouveler la convention pour une période d'une année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, renouvelable par tacite reconduction, soit au plus tard jusqu'au 31/12/2028.

Le Conseil Communautaire,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés,

APPROUVE la convention pluriannuelle avec l'association La Marelle, comme précisé ci-dessus;



République française 2024/ .... Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 11 décembre 2024

• AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance, Elisabeth AMOROS Cavaillon, le 12 décembre 2024

Le Président, Gérard DAUDET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage. Elle peut égolement être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage ou de la date de la décision de rejet expresse ou implicite prise par l'administration sur le recours gracieux préalable.